

Championnat d'échecs de Savoie 2024-2025

Règlement intérieur

Le Championnat d'Échecs de Savoie toutes catégories 2024-2025 est organisé par le Comité départemental de la Savoie et l'Académie d'Échecs d'Aix les Bains.

Il se déroulera à la salle de l'Académie au 131 Boulevard Wilson à Aix les Bains.

Peut participer tout joueur licencié A en Savoie et/ou habitant en Savoie.

Les règles du jeu sont celles de la Fide (Congrès de Chennai aout 2022) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Les appariements se feront au Système Suisse intégral (C.04.1, C.04.2 & C.04.3 Fide Handbook / version adoptée au 93^{ème} congrès — Chennai 2022) en 9 rondes à l'aide du logiciel Papi 3.3.8.

Le championnat se jouera en 9 parties selon le calendrier et les horaires suivants :

Les samedis 16,23 et 30 novembre 2024.

Le samedi 14 décembre 2024.

Les samedis 11,18 et 25 janvier 2025.

Les samedis 08 et 15 février 2025.

Horaires : 14h30

La cadence sera de : 1h30 avec un ajout de 30 secondes par coup.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leur droit d'inscription.

Sera forfait le joueur arrivant 30 minutes après l'heure officielle annoncée pour le lancement des rondes. Tout joueur empêché de jouer pour une ronde doit avertir l'arbitre ou l'organisateur le plus tôt possible.

Il sera possible de prendre 2 bye pendant la compétition jusqu'à la 7^{ème} ronde incluse en ayant averti l'arbitre au moins 1 semaine avant de la ronde concernée.

On considèrera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

L'arbitre sera obligé de signaler tout forfait non justifié à la Direction des Tournois de la FFE qui appliquera à son encontre une suspension automatique de sa licence pour une durée de trois mois, conformément aux règlements fédéraux.

Tout joueur désireux de connaître les appariements officialisés pourra les consulter sur le site de la FFE.

Le classement s'effectuera en fonction du nombre obtenu de points de partie : gain 1 ; nullité 0,5 ; perte 0.

Les départages des ex-æquo se fera :

- 1- au Buchholz, somme des scores ajustés des adversaires d'un joueur
- 2- à la performance Elo sur le tournoi

Les droits d'inscription ont été fixés à 20 € pour les adultes et à 10 € pour les jeunes.

Inscription en ligne sur Hello Asso: <https://www.helloasso.com/associations/cdje-savoie/evenements/championnat-de-savoie-2024> ou sur place si la place limitée de 40 joueurs n'est pas atteint.

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement.

Les organisateurs :

CDJE 73 et AEA

L'arbitre AFO2 :

Romain Billotti